Centre Hospitalier
TARBES-LOURDES

Service médecin nucléaire

Vous allez réaliser une SCINTIGRAPHIE PARATHYROÏDENNE

Une scintigraphie des glandes parathyroïdiennes est demandée par le médecin qui vous suit afin de l'aider à établir un diagnostic. Pour réaliser cet examen, il n'y a pas besoin d'être à jeun.

- **Qu'est-ce qu'une scintigraphie parathyroïdienne ?**

C'est une étude des glandes parathyroïdiennes (ces glandes se situent en arrière de la thyroïde) habituellement réalisée dans le bilan d'hypercalcémie.

- **Comment l'examen se déroule-t-il ?**

Vous serez pris en charge par un manipulateur en électroradiologie médicale qui vous posera quelques questions. Il réalisera ensuite l'injection d'un radiopharmaceutique faiblement radioactif par voie intraveineuse.
Des images seront ensuite réalisées 15 minutes puis 2 heures après l'injection. Pour celles-ci, vous serez allongé sur le dos sur une table d'examen.

- **Quelles sont les interactions avec d'autres médicaments ?**

La captation du produit radioactif peut être influencée par certains médicaments qui devront être interrompus :
- 5 jours avant l'examen, les anti-thyroidiens de synthèse : Néomercazole®, Euthyrox®,Thyrozol®, Propylex®
- 7 jours avant l'examen, la vitamine D
- 15 jours avant l'examen les hormones thyroïdiennes (sauf en cas d'antécédents d'ablation chirurgicale complète de la thyroïde) : Levothyrox®, Euthyral®, Cynomel®.
- 15 jours avant l'examen Mimpara®

Il est également préconisé de ne pas avoir eu d'injection de produit de contraste iodé sur les 3 semaines précédentes.
En cas de doute sur l'arrêt d'un médicament, contactez le service.

- **Quels sont les effets secondaires de cet examen ?**

Aucune contre-indication à l'administration de ce produit. Le médicament administré a une très faible radioactivité. Il n'est pas toxique, ne provoque ni allergie, ni malaise, et est indolore. Il est administré par voie intraveineuse.
L'allaitement doit être suspendu pendant les 24h qui suivent l'injection.

- **Doit-on prendre des précautions particulières après cet examen ?**

Après cet examen, il est conseillé de bien boire pendant 24 heures afin d'éliminer le produit de l'organisme plus rapidement.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En cas d'impossibilité, prévenir le secrétariat au minimum 24h à l'avance au 05.62.54.53.85